

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... \$0.05
Trois fois par semaine..... \$0.15
Une fois la semaine..... \$0.20

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 9 Octobre 1885
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

L'honorable J. A. Chapleau arrivera à Ottawa ce soir, à 4 heures, par voie du Canada Atlantique.
Plusieurs amis se proposent d'aller le rencontrer à la gare, pour le féliciter du rétablissement de sa santé, qui est complet, paraît-il, et lui donner une cordiale poignée de main. Qu'on se le dise!

COLONISATION DU COMTÉ D'OTTAWA

Notre confrère du Progrès de l'Est nous apporte l'excellente nouvelle que M. J. H. Lefebvre, régistrateur, Louis Bouchard, A. T. Beaulnes, F. B. Blanchard sont partis de Waterloo, la semaine dernière, pour une excursion dans les forêts vierges du comté d'Ottawa, qu'ils ont formé le très-loyable et patriotique projet de coloniser.

Les terrains qu'ils ont obtenus du gouvernement se trouvent situés à environ quarante milles de la rivière Ottawa, dans un district très-favorable, paraît-il, à l'établissement des colons.

On s'attend que leur voyage va durer au moins une quinzaine de jours, et ils auront à parcourir une distance d'à peu près quatre-vingts milles, aller et retour, à travers des bois solitaires et sauvages.

Ces messieurs méritent de réussir dans l'entreprise généreuse qui les amène vers nous, et nous leur souhaitons tout le succès dont leur zèle pour la colonisation et leur dévouement pour la cause nationale les rendent si dignes à tous égards.

LES CHEFS GRITS ET RIEL

Personne n'ignore que le parti libéral et sa presse s'autorisent beaucoup, à l'heure qu'il est, dans la province de Québec particulièrement, du nom et de certains discours de M. Blake, pour faire croire que Riel est un martyr, et que toute la responsabilité de la révolte du Nord-Ouest doit être imputée à l'incurie et la mal-administration du gouvernement conservateur.

Tout cela est très-beau, très-touchant, pourrai-je peut-être même leurrer l'opinion publique; malheureusement, en cette circonstance comme en nombre d'autres, nos adversaires ont compté sans l'histoire, qui est là, et prouve qu'aux jours où MM. Mackenzie et Blake étaient chefs d'opposition, l'un à Toronto, l'autre à Ottawa, au lendemain de la rébellion de 1870, ils se montrèrent tous deux les pires ennemis de celui qui, alors plus qu'aujourd'hui cependant, pouvait invoquer des excuses en faveur du mouvement séditionnel dont ils étaient fait le chef.

Commençons par M. Mackenzie. Le 4 avril 1879, il prononçait, dans

la Chambre des Communes, les paroles suivantes:

"Nous voyons dans les journaux publics les rapports les plus pénibles d'un meurtre atroce qui a été commis par des hommes—je devrais dire des bandits—, à la tête des forces là-bas, et qui exige de notre gouvernement les efforts les plus extraordinaires, et afin de savoir ce que la Chambre et le pays devraient faire, le gouvernement, je crois, est obligé de communiquer à cette Chambre tous les renseignements au sujet de ce meurtre. Nous savons que d'autres personnes avaient été gardées en prisonnières, à part le malheureux qui a été assassiné, et quelle garantie avons-nous, dans ce pays, que d'autres de nos concitoyens ne subiront pas le même sort que Scott?"

Le signal était donné, et M. Blake, qui ne laissait passer aucune occasion de battre en brèche le ministère Sandfield Macdonald, proposa, à la législature de Toronto, une résolution conçue comme suit:

"Que le meurtre de sang-froid de Thomas Scott, ce loyal sujet de la Reine, ci devant un résident de cette province, qui a émigré au Nord-Ouest, a causé à cette Chambre un profond sentiment de douleur et d'indignation, et que dans l'opinion de cette Chambre on devrait faire tous les efforts possibles pour entraîner devant la justice les coupables de ce grand crime qui reste encore impuni."

Et on peut lire dans son discours d'alors les lignes suivantes:

"Il (Riel) reçoit des députations; des gens de ce pays lui demandent de se porter candidat à la législature locale et au parlement du Canada. Oui, au parlement du Canada! Nous le trouvons qui refuse, pour le bien du pays et par des motifs patriotiques, de se laisser mettre en nomination. Mais, M. l'Orateur, je dis que si cette province ne parle pas, il ne sera pas longtemps à agir ainsi, et nous pourrions subir l'humiliation et le déshonneur de voir le meurtrier d'un de nos compatriotes élu député au parlement du Canada, et les représentants d'Ontario siéger en conseil pour les affaires du pays avec un individu coupable de meurtre. Je préviens cette Chambre et cette province qu'à moins que nous agissions ainsi, le meurtre restera impuni. Ce meurtre, M. l'Orateur, n'est pas un meurtre ordinaire."

On voit que les sympathies du chef grit pour Riel n'étaient pas, en 1871, ce qu'un vain peuple pourrait les croire aujourd'hui, en écoutant les louanges amphigouriques de la presse libérale à son adresse.

Mais ce n'est pas tout, et en 1872, dans une assemblée à Toronto Ouest, il déclarait en substance que "quant à Scott, il y avait eu jusqu'alors beaucoup de paroles dites, mais que lui allait maintenant agir. (Applaudissements). Il s'efforcera de mettre en pratique ce qu'il avait prêché dans l'opposition." Puis, quelqu'un de la foule ayant demandé: "Que peut faire le gouvernement d'Ontario au sujet du meurtre de Scott?" M. Blake répondit:

"Je vais vous montrer ce que le gouvernement d'Ontario peut faire à cet égard."

Il ne tarda pas, en effet, à justifier cette dernière phrase, en faisant adopter par la législature provinciale une résolution promettant \$5,000 de récompense à quiconque prendrait les meurtriers de Scott, qui étaient, dans son opinion, Riel, Lépine, etc. Et comme un certain Walter Brown, avant sans doute de se mettre en chasse à la recherche des chefs mépris, télégraphiait

au gouvernement d'Ontario, au cours de la session de 1873:

"Quelle somme sera payée pour la livraison de Riel à Toronto? Répondez de suite."

M. Blake répondit sous sa signature:

"Cinq mille piastres seront payées aux personnes qui amèneront devant la justice, pour leur faire subir leur procès, un ou plusieurs des meurtriers de Scott."

Mais voilà, croyons-nous, assez de faits pour établir, aux yeux des plus aveuglés eux-mêmes, que la prétendue sympathie de M. Blake pour Riel et les mépris n'est qu'une ignoble farce, mise en œuvre pour faire du capital politique au profit du parti libéral. Heureusement que l'histoire est là, et que l'on sait dans notre pays, comme le disait récemment si bien le Manitoba, "qui a mis la tête de Riel à prix en 1872."

A bas donc les masques, messieurs du parti grit rouge!

Institut Canadien-Français D'OTTAWA

Nous publions avec plaisir la liste des personnes qui ont bien voulu, jusqu'à ce jour, aider à la reconstruction de l'Institut Canadien Français d'Ottawa, et ce nous sera un joyeux devoir de faire connaître les noms de toutes celles qui, à l'avenir, souscriront à cette œuvre nationale.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SOUSCRIPTION

A messieurs les membres du bureau de direction de l'Institut Canadien Français.

Messieurs, Le comité auquel vous avez confié la tâche de faire une souscription publique pour aider l'Institut à réparer le désastre du 6 avril dernier, a l'honneur de vous présenter la liste de souscription ci-jointe comme résultat actuel de ses travaux.

La souscription s'est élevée à la somme de \$572.92, répartie comme suit:

A Armand, Hon F, \$4; Audet, Lt Col A, \$10; Auclair P C, \$5; Arial J B, \$2; Audet N, \$1; ami, 25 cts

B Boucherville, Hon C B de, \$10; Bellerose, Hon J H, \$5; Bouchard Jos, \$5; Boulet N, \$5; Beaulieu N H, \$10; Boucher A A, \$5; Bélard J J, \$5; Baskerville P, \$5; Boyden Jos, \$5; Bourcier H, \$1; Benoit Alph, \$5; Bellemare (Chabot et Bellemare), \$2; Bélanger L, \$1; Bellevue A H, \$1; Berubis M, 25 cts; Bureau Alfred, \$2; Bédard F X, \$1; Bécourt F N, \$2.

C Caron Sir Adolphe, \$20; Chapleau Hon J A, \$20; Costigan Hon John, \$20; Chaffers Hon W H, \$10; Chapsais Hon J C, \$5; Campeau F R E, \$10; Coursolles T G, \$5; Casault L J, \$5; Chabot P H, \$5; Côté Joseph \$5; Casault Nap, \$2; Chevrier Edmond, \$2; Cardinal Eugène, \$1; Champagne Léon, \$1.62; Chevrier Alex, 50 cts; Cousineau F, 25 cts.

D S. G. Mgr Duhanel, \$25; Dacelles A D, \$10; Deblois, Hon P A, 5; Dubé L, \$5; Drapeau S, 5; Dionne F, \$5; Dery François, \$5; Dupuis Eug, \$5; Desautiers D L, \$4; Duvernay L D, \$4; Drole M, \$2; Dion L D, \$2; Dufresne Jacques, \$2; Desjardins Chas, \$2; Dion C, \$1; Doucet Chas, \$2; Dufour Jos, \$1; Desjardins Ed, \$1; Doyon J A, \$2; Dacier C O, \$1.

F Filleau L H, \$5; Fréchette Achille, \$5; Fournier & frère, \$2;

Fraser J A, \$1; Fisault H A, \$1; Fréchette Edouard, \$1;

G Genand J A, \$5; Gélinas Sévère, \$5; Guèvremont Hon J B, \$4; Garneau Alfred, \$5; Gobeil A, \$2; Gravel André, 50 cts; Genest, J M E, 50 cts.

H Hayes F B, \$5; Hillman E W, \$1; Horan G J, \$1.

J Jolicœur O, \$1.

L Langevin Sir Hector, \$20; Laprohon J P, \$5; Laperrière Aug, \$5; Lacourt J P M, \$5; Leclaire Alphonse, \$5; Larose A C, \$5; Laframboise Louis, \$3; Laporte S, \$3; Laporte U, \$2; Larose T C, \$2.25; Lemieux J E, \$2; Lambert F X, \$2; Lortie Léon, \$2; Lecourt M, \$1; Lemaitre Geo, \$1; Lemieux E E, \$1; Lafortune D, 50 cts; Levesque C, 50 cts; Landriau Jos, 50 cts; Landerville Chas, 50 cts; Lachance G, 25 cts.

M Marmette Joseph, \$5; Moffet Flavien, \$5; Macdonell Oscar, \$5; McKay W O, \$5; Méthot J E, \$2;

O Olivier L J, \$5.

P Prévost Dr L C, \$10; Pinard J A, \$5; Pigeon H H, \$5; Pigeon J B A, \$5; Perrin Emery, \$5; Pelletier A E, \$5.

R Rouleau F, \$5; Rattay J N, \$5; Robitaille Jacques, \$5; Rivet Pierre, \$5; Richard A D, \$3; Routhier David, \$2; Roppel Jos, \$1; Robitaille Jacques, fils, \$1; Roy Henri, 25 cts; Regimbal P, 25 cts;

S Syndicat des médailles commémoratives de la société St Jean-Baptiste, \$7.80; Saint-Denis E H, \$2; Saint Louis J F, \$1; Savard N A, \$2.

T Tremblay Ernest, \$5; Thayne E S, \$5; Tassé Elie, \$5; Tassé Emmanuel, \$5; Tremblay René, \$2; Turgeon Narcisse, \$2; Taché, J. C, fils, \$2; Taché Arthur, \$2; Thériault et Laflamme, \$2; Thérèse Edmond, 25 cts; Tessier Ed, \$1.

V Valade Dr F X, \$10; Vézina P, \$1.

W Wight Alonzo, \$25.—Total: \$572.92.

J. A. GÉNAND, Président du comité de souscription. Ottawa, 1er Octobre 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

DES SOUSCRIPTIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, &c.), portant la suscription "Souscription pour Sacs de Malle" seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion.

Les sacs qui seront fournis devront, tant qu'au matériel et à la confection, être semblables aux échantillons, et être délivrés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa.

Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, continuera pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employé soient à la satisfaction du Maître Général des Postes. Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par la formule de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, remettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsables avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat.

On pourra se procurer des formules imprimées, des soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa.

Le dépôt ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

WILLIAM WHITE, Secrétaire.

Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

ARGYLE HOUSE

D. GARDNER & CIE.

Salles d'Exposition d'articles de modes et de manteaux maintenant ouvertes pour la saison

Chapeaux et Toques garnis, Fleurs, Plumes, Ornaments etc., Manteaux, DOLMANS, Imperméables, Vestes, vendus tous à meilleur marché que partout ailleurs.

On peut se procurer des :

Marchandises Sèches à Bon Marché ET DU DERNIER GOUT, chez D. GARDNER & Cie.

De Belles ETOFFES A ROBE, A 10, 12 et 15 cts. la Verge

Des Etoffes de même nature, mais de meilleure qualité à 20 et 25 cents la verge. Flanelles Rouges tout laine, 12 1/2 cents la verge. Flanelles Grises, 25 et 30 cts la verge.

VENTES EXTRAORDINAIRES de DRAPS

Et d'imitations de Veau Marin faites à moins de moitié prix. Bas de laine pour femmes, 25 cents la paire seulement. Demi-bas pour hommes, 25 cents la paire. Couvertes Blanches tout laine, \$2.75, \$3.50 et \$4.00 la paire.

D. Gardner et Cie, se glorifient de donner plus que partout ailleurs en Canada en retour de l'argent qu'on leur paie. Nous importons directement d'Angleterre, de France et des Etats-Unis toutes nos Marchandises et nos clients en ont le bénéfice.

Tapisseries, tapis 35, 45 et 60c. la verge; Tapis de Bruxelles, \$1 et \$1.20 la verge; Tapis de laine de Hemp et Union, etc.

D. GARDNER & Cie., 66 et 68, rue Sparks

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'Ordre Donné

AUSSI VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

PETITE VEROLE! Dlle A. McDonald, MAGASIN DE MODES

Maison LEON & Cie., 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine, Ont inventé et patentié cette préparation, L'OBLITERATEUR! qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconfort, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus. Le remède épilatoire de LEON et Cie., enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par malle. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général 219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept 1885—la.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché. Pardessus en feutre, caques d'oubliées et non-doublées.

G. MURPHY, No. 536 côté ouest de la rue Sussex. 29 sept. 85.

LUNDI, 28 COURANT,

Je commencerai à vendre le

STOCK DE BANQUEROUTE

DE L. L. A. GRISON ET CIE., Acheté à 47 1/2 cts dans la \$.

C'est une occasion exceptionnelle pour faire des achats à bon marché.

A. BLAIS,

NO. 332 RUE WELLINGTON. 29 sept. 85.

HEMORROIDES—Attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hemorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Pologne

HÉMORROIDES—ATTENTION DU PUBLIC SUR LE REMÈDE MIRACULEUX BENATINE CONTRE LES HÉMORROIDES: GUÉRISON CERTAINE, REMÈDE GÉNÉRAL, EN USAGE AUX ÉTATS-UNIS ET DANS LA POLOGNE